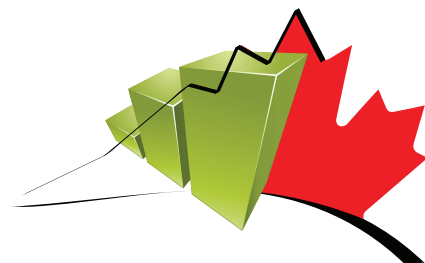


Rapports économiques et sociaux

Différences entre les taux d'emploi des immigrants ayant une incapacité et ceux des personnes nées au Canada ayant une incapacité, 2022 à 2024

par Christoph Schimmele, Adam Abdille, Brittany Etmanski
et Rubab Arim

Date de diffusion : le 22 juillet 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Différences entre les taux d'emploi des immigrants ayant une incapacité et ceux des personnes nées au Canada ayant une incapacité, 2022 à 2024

par Christoph Schimmele , Adam Abdille, Brittany Etmanski et Rubab Arim 

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202600700001-fra>

Résumé

La présente étude a permis d'examiner les différences entre les taux d'emploi des immigrants ayant une incapacité et ceux des personnes nées au Canada ayant une incapacité. Les différences observées au chapitre des taux d'emploi résultaient de facteurs intersectionnels, notamment le niveau de scolarité et le genre. Les hommes immigrants ayant une incapacité affichaient un taux d'emploi plus élevé que les hommes nés au Canada ayant une incapacité, mais cette différence se concentrait parmi ceux qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires. Les femmes immigrantes ayant une incapacité ont enregistré un taux d'emploi inférieur à celui des femmes nées au Canada ayant une incapacité; cette différence se concentrait chez celles qui étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur. Ces tendances en matière d'emploi sont demeurées même après la prise en compte des différences d'âge, de la gravité de l'incapacité et d'autres caractéristiques sociodémographiques associées à l'emploi.

Auteurs

Christoph Schimmele travaille à la Division de l'analyse et de la modélisation économiques et sociales, Adam Abdille et Brittany Etmanski travaillent au Centre de l'information sur le marché du travail, et Rubab Arim travaille à la Division de l'analyse et de la modélisation de la santé de Statistique Canada.

Remerciements

Les auteurs remercient Maciej Karpinski d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ainsi que Nicolas Bastien, Vincent Hardy, Feng Hou et Susan Wallace de Statistique Canada pour leur révision d'une version antérieure.

Introduction

L'emploi est un indicateur clé du bien-être économique et de l'inclusion sociale des personnes ayant une incapacité (McDiarmid, 2023). Au Canada, il existe de grandes disparités entre les taux d'emploi des personnes ayant une incapacité et ceux des personnes sans incapacité. La taille de ces écarts varie selon les caractéristiques sociodémographiques comme le genre, le groupe d'âge et le niveau de scolarité (Hardy et Vergara, 2025; Hébert et coll., 2024). Le fait de comprendre l'association entre l'incapacité et les taux d'emploi parmi différents groupes de la population fournit des renseignements sur les endroits où se trouvent les plus grandes disparités.

La plupart des problèmes de santé ne limitent pas intrinsèquement le travail, mais le deviennent souvent en raison des obstacles présents sur le marché du travail et en milieu de travail (Pettinicchio et Maroto, 2024; Schimmele, Jeon et Arim, 2025). Les possibilités d'emploi sont particulièrement restreintes pour les personnes ayant une incapacité qui ont un niveau de scolarité plus faible. En 2022, environ 45 % des personnes ayant une incapacité âgées de 25 à 64 ans qui étaient titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou avaient atteint un niveau de scolarité inférieur occupaient un emploi, comparativement à 79 % de celles qui détenaient un baccalauréat ou un grade supérieur (Hébert et coll., 2024). De plus, les disparités dans les taux d'emploi entre les personnes ayant une incapacité et les personnes sans incapacité étaient concentrées chez celles dont le niveau de scolarité était inférieur au baccalauréat et se réduisaient ou disparaissaient aux niveaux de scolarité supérieurs, selon une étude menée conjointement par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Statistique Canada (Schimmele et coll., 2025).

Par ailleurs, un pourcentage plus élevé d'immigrants ayant une incapacité sont titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur comparativement aux personnes nées au Canada ayant une incapacité (Schimmele et coll., 2025). On ignore si cela donne un avantage en matière d'emploi aux immigrants ayant une incapacité. Cependant, une étude canadienne antérieure a révélé que les immigrants récents ayant des problèmes de santé chroniques étaient moins susceptibles d'occuper un emploi ou de chercher activement du travail que les personnes nées au Canada ayant des problèmes de santé chroniques, après la prise en compte des différences en matière d'âge, de sexe, de niveau de scolarité et de province de résidence (Beiser et Hou, 2014). Les problèmes de santé chroniques désignent divers problèmes de santé (p. ex. les problèmes de dos, le cancer, les maladies cardiovasculaires, le diabète, les troubles respiratoires, les troubles de l'humeur) et ne sont pas équivalents à une incapacité. L'incapacité désigne un problème de santé de longue durée qui, en combinaison avec une barrière, limite les activités quotidiennes d'une personne ou en augmente la difficulté (Grondin, 2016).

La présente étude porte sur les différences entre les taux d'emploi des immigrants ayant une incapacité et ceux des personnes nées au Canada ayant une incapacité, au moyen des données regroupées de l'Enquête sur la population active (janvier 2022 à décembre 2024) et des Indicateurs du marché du travail sur l'incapacité supplémentaires¹. Dans cette analyse, on se concentre sur les personnes de 18 à 64 ans et l'on compare les taux d'emploi selon les niveaux de scolarité. Étant donné que le genre influe sur les

1. L'utilisation des données regroupées de l'Enquête sur la population active (EPA) a permis une plus grande désagrégation des renseignements, y compris une plus grande précision des estimations, pour les immigrants ayant une incapacité que ce qui est possible à partir d'autres sources, dont l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI). L'EPA et l'ECI reposent toutes deux sur les questions d'identification des incapacités (QII) pour identifier les personnes ayant une incapacité. Les QII servent à évaluer l'intensité des difficultés rencontrées pour effectuer les activités quotidiennes ou les tâches fonctionnelles, ainsi que la fréquence de la limitation des activités, afin d'identifier les personnes ayant une incapacité. Voir Grondin (2016) pour obtenir plus de renseignements.

différences en matière d'emploi, on examine les résultats pour les hommes et les femmes séparément². Outre les statistiques descriptives, des modèles de régression sont utilisés pour tenir compte des différences dans la gravité de l'incapacité et des caractéristiques sociodémographiques qui peuvent être associées aux écarts entre les taux d'emploi des immigrants ayant une incapacité et ceux des personnes nées au Canada ayant une incapacité³.

Un pourcentage beaucoup plus élevé d'immigrants ayant une incapacité sont titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur comparativement aux personnes nées au Canada ayant une incapacité

Au Canada, un moins grand nombre de personnes ayant une incapacité que de personnes sans incapacité peuvent accéder aux études postsecondaires en raison des obstacles dans le système d'éducation (Parekh et coll., 2025). Cependant, les processus de sélection des immigrants et la politique d'immigration canadienne favorisent les immigrants hautement scolarisés et en bonne santé (Picot, Hou et Qiu, 2016; Vang et coll., 2017). Notamment, les immigrants ayant une incapacité sont généralement plus âgés au moment de l'apparition de leur incapacité que les personnes nées au Canada ayant une incapacité (Karpinski et coll., 2026), ce qui reflète vraisemblablement leur bonne santé au moment de l'admission. Cela est important puisqu'il en découle que les immigrants ayant une incapacité étaient moins susceptibles d'avoir rencontré des obstacles aux études postsecondaires que les personnes nées au Canada ayant une incapacité. Pour ces raisons, on s'attend à ce que les immigrants ayant une incapacité aient des niveaux de scolarité plus élevés que les personnes nées au Canada ayant une incapacité.

De 2022 à 2024, environ 43 % des hommes immigrants ayant une incapacité âgés de 18 à 64 ans étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, comparativement à 16 % des hommes nés au Canada ayant une incapacité et appartenant à ces groupes d'âge (tableau 1). Un pourcentage plus faible d'hommes immigrants (29 %) que d'hommes nés au Canada (36 %) ayant une incapacité détenaient un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires, ce qui comprend les certificats d'une école de métiers et les attestations d'études non universitaires. Environ 9 % des hommes immigrants ayant une incapacité n'avaient pas terminé leurs études secondaires, comparativement à 15 % des hommes nés au Canada ayant une incapacité.

-
2. L'échantillon analytique comprend 840 hommes immigrants ayant une incapacité, 5 420 hommes nés au Canada ayant une incapacité, 1 180 femmes immigrantes ayant une incapacité et 7 070 femmes nées au Canada ayant une incapacité. Les chiffres ont été arrondis conformément aux règles de confidentialité.
 3. À chaque niveau de scolarité, des régressions des moindres carrés ordinaires ont été utilisées pour estimer le pourcentage moyen de personnes occupant un emploi, en tenant compte des différences d'âge, de statut d'étudiant, de groupe de population racisé et de gravité de l'incapacité. Voir le tableau 1 pour obtenir la description de ces variables. Les modèles de régression comprenaient également une variable pour l'année d'enquête.

Tableau 1

Caractéristiques des immigrants ayant une incapacité et des personnes nées au Canada ayant une incapacité âgés de 18 à 64 ans, 2022 à 2024

	Hommes						Femmes					
	Hommes immigrants			Hommes nés au Canada			Femmes immigrantes			Femmes nées au Canada		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	pourcentage	limite inférieure	limite supérieure	pourcentage	limite inférieure	limite supérieure	pourcentage	limite inférieure	limite supérieure	pourcentage	limite inférieure	limite supérieure
Situation d'activité sur le marché du travail												
Occupe un emploi	72,5 *	69,8	75,4	64,2	63,1	65,5	62,7 *	60,5	65,4	66,5	65,6	67,6
Au chômage	5,2	4,2	6,3	6,2	5,6	6,8	5,2	4,2	6,3	4,2	3,8	4,7
Personne inactive	22,3 *	19,4	24,9	29,6	28,4	30,6	32,1 *	29,6	34,1	29,3	28,2	30,1
Niveau de scolarité												
Sans diplôme d'études secondaires	8,8 *	7,2	10,6	14,6	13,7	15,5	9,7	8,2	11,4	8,8	8,1	9,4
Diplôme d'études secondaires	15,9 *	13,9	18,0	24,8	23,7	25,8	15,5 *	13,7	17,3	20,0	19,1	20,9
Études postsecondaires partielles	3,5 *	2,5	4,5	7,8	7,2	8,6	4,2 *	3,2	5,4	7,2	6,6	7,8
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	28,8 *	25,4	31,4	36,4	35,2	37,4	28,8 *	26,8	31,1	38,1	37,0	39,2
Baccalauréat ou grade supérieur	43,1 *	40,2	46,4	16,4	15,6	17,2	41,8 *	39,4	44,0	26,0	25,0	26,9
Statut d'étudiant												
Étudiant	5,7	4,1	7,3	6,5	5,8	7,3	8,0	6,6	9,4	8,7	8,1	9,5
Non-étudiant	94,3	92,7	95,9	93,5	92,7	94,2	92,0	90,6	93,4	91,3	90,5	91,9
Groupe d'âge												
18 à 24 ans	6,3 *	4,4	7,8	13,7	12,8	14,8	6,5 *	5,2	8,0	13,5	12,7	14,3
25 à 34 ans	14,2 *	12,3	16,4	20,2	19,2	21,1	13,7 *	12,2	15,4	22,8	21,9	23,7
35 à 54 ans	47,6 *	44,8	50,4	39,9	38,7	41,0	49,7 *	47,1	52,0	39,8	38,8	40,8
55 à 64 ans	32,0 *	29,3	34,8	26,1	25,3	27,0	30,2 *	28,0	32,5	23,9	23,2	24,7
Statut de personne racisée												
Personne racisée	73,5 *	71,2	75,6	6,7	6,4	7,9	74,2 *	72,4	76,3	6,8	6,6	8,2
Personne non racisée et non autochtone	26,5 *	24,4	28,8	92,9	92,1	93,6	25,6 *	23,7	27,6	85,8	91,8	93,4
Gravité de l'incapacité												
Légère	59,9 *	57,0	63,1	54,8	53,7	56,0	58,5 *	56,2	61,0	53,4	52,3	54,6
Modérée	19,2	17,0	21,3	18,2	17,3	19,1	18,5	16,5	20,3	19,5	18,6	20,4
Grave	12,2	10,1	14,5	14,1	13,3	14,9	13,2	11,4	15,1	14,2	13,5	14,9
Très grave	8,6 *	7,2	10,3	12,9	12,1	13,8	9,8 *	8,3	11,3	12,9	12,1	13,5

* valeur significativement différente de l'estimation pour les personnes nées au Canada ($p < 0,05$)

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (3701) et Indicateurs du marché du travail sur l'incapacité, janvier 2022 à décembre 2024, tabulation personnalisée regroupée.

Un pourcentage plus élevé de femmes immigrantes ayant une incapacité (42 %) que de femmes nées au Canada ayant une incapacité (26 %) étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur. À l'inverse, un pourcentage plus faible de femmes immigrantes ayant une incapacité (29 %) que de femmes nées au Canada ayant une incapacité (38 %) détenaient un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires. Le pourcentage de femmes immigrantes (10 %) et de femmes nées au Canada (9 %) ayant une incapacité et n'ayant pas terminé leurs études secondaires était comparable.

Les immigrants ayant une incapacité sont proportionnellement plus nombreux que les personnes nées au Canada ayant une incapacité à être proches de l'âge de la retraite, mais moins d'immigrants ayant une incapacité ont une incapacité très grave

Outre la scolarité, les différences entre les taux d'emploi des immigrants ayant une incapacité et ceux des personnes nées au Canada ayant une incapacité peuvent être associées à des différences en ce qui concerne l'âge et la gravité de l'incapacité. Des recherches antérieures indiquent que certaines personnes ayant une incapacité choisissent la retraite anticipée en raison de la progression de leur incapacité liée à l'âge, en combinaison avec des obstacles en milieu de travail (Schimmele, Jeon et Arim, 2025). À un plus jeune âge, certaines personnes ayant une incapacité peuvent encore être à l'école et donc ne pas faire partie de la population active (Hardy et Vergara, 2025).

De 2022 à 2024, les immigrants ayant une incapacité affichaient un profil d'âge plus avancé que les personnes nées au Canada ayant une incapacité (tableau 1). Un pourcentage plus élevé d'immigrants ayant une incapacité que de personnes nées au Canada ayant une incapacité étaient proches de l'âge de la retraite. Environ 32 % des hommes immigrants ayant une incapacité étaient âgés de 55 à 64 ans, comparativement à 26 % des hommes nés au Canada ayant une incapacité. Environ 30 % des femmes immigrantes ayant une incapacité et 24 % des femmes nées au Canada ayant une incapacité se situaient dans ce groupe d'âge. Une moins grande proportion d'hommes immigrants ayant une incapacité étaient âgés de 18 à 24 ans (6 %) comparativement aux hommes nés au Canada ayant une incapacité (14 %). De manière similaire, moins de femmes immigrantes ayant une incapacité étaient âgées de 18 à 24 ans (7 %) comparativement aux femmes nées au Canada ayant une incapacité (14 %).

Cependant, le pourcentage d'hommes immigrants ayant une incapacité (6 %) et de femmes immigrantes ayant une incapacité (8 %) qui étaient des étudiants était faible et semblable à celui des hommes et des femmes nés au Canada ayant une incapacité.

Étant donné la sélection positive en matière de santé des immigrants, on s'attendrait à ce qu'ils présentent des incapacités moins graves que les personnes nées au Canada. Cela peut également contribuer aux différences observées au chapitre des taux d'emploi. La gravité de l'incapacité est associée aux taux d'emploi, car elle peut avoir une incidence sur la capacité et les préférences de travail, les possibilités d'emploi, le niveau de scolarité et les obstacles rencontrés en milieu de travail (Hardy et Vergara, 2025; Schimmele, Jeon et Arim, 2021).

Une différence a été observée en ce qui concerne la gravité de l'incapacité entre les immigrants et les personnes nées au Canada⁴. Un pourcentage plus faible d'hommes immigrants ayant une incapacité (9 %) que d'hommes nés au Canada ayant une incapacité (13 %) présentaient une incapacité très grave. Par ailleurs, des proportions semblables ont été observées chez les hommes immigrants et les hommes nés au Canada ayant une incapacité pour ce qui est des incapacités modérées ou graves. La plupart des hommes immigrants ayant une incapacité (60 %) et des hommes nés au Canada ayant une incapacité (55 %) avaient une incapacité légère. Les femmes immigrantes ayant une incapacité étaient également moins susceptibles de présenter une incapacité très grave (10 %) que les femmes nées au Canada ayant une incapacité (13 %), tandis qu'un pourcentage plus élevé de femmes immigrantes ayant une incapacité (59 %) que de femmes nées au Canada ayant une incapacité (53 %) présentaient une incapacité légère.

La différence entre les taux d'emploi des hommes immigrants et ceux des hommes nés au Canada ayant une incapacité se concentre chez les hommes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires

Plus de 72 % des hommes immigrants ayant une incapacité âgés de 18 à 64 ans occupaient un emploi au cours de la période de 2022 à 2024, ce qui représente 8 points de pourcentage de plus que la proportion d'hommes nés au Canada ayant une incapacité, dont 64 % occupaient un emploi (tableau 1). La différence entre le taux de chômage des hommes immigrants ayant une incapacité et celui des hommes nés au Canada ayant une incapacité était faible et non statistiquement significative. Le taux d'emploi plus faible enregistré chez les hommes nés au Canada ayant une incapacité s'expliquait donc par le pourcentage plus élevé de ceux, parmi eux, qui ne faisaient pas partie de la population active⁵.

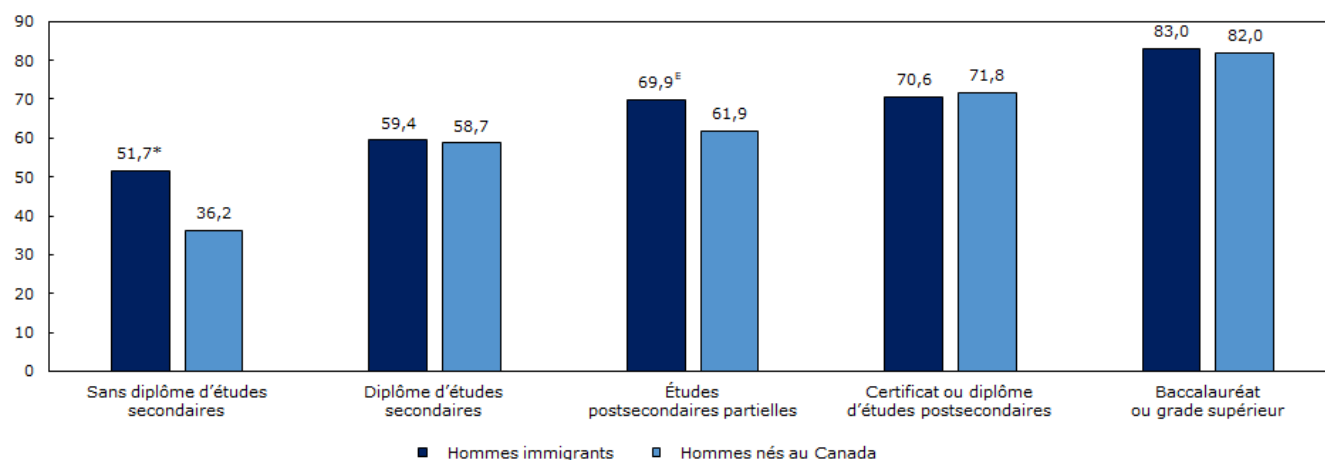
Ces différences globales dans les taux d'emploi peuvent refléter les différences dans le niveau de scolarité discutées ci-dessus. Par conséquent, il est essentiel de comparer les différences entre les taux d'emploi des immigrants et ceux des personnes nées au Canada ayant les mêmes niveaux de scolarité. Ces résultats sont présentés ci-dessous.

La différence entre les taux d'emploi des hommes immigrants et ceux des hommes nés au Canada ayant une incapacité se concentrait chez les hommes qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires (graphique 1). Parmi les hommes qui n'avaient pas au moins un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence, 52 % des hommes immigrants ayant une incapacité occupaient un emploi au cours de la période de 2022 à 2024, ce qui représente 16 points de pourcentage de plus que la proportion enregistrée chez les hommes nés au Canada ayant une incapacité, dont 36 % occupaient un emploi.

-
4. Les questions d'identification des incapacités permettent de calculer la gravité de l'incapacité en fonction de l'intensité des difficultés rencontrées pour effectuer les activités quotidiennes (aucune difficulté, un peu de difficulté, beaucoup de difficulté, en est incapable) et de la fréquence des limitations des activités (jamais, rarement, parfois, souvent, toujours) pour chaque type d'incapacité que possède une personne (Grondin, 2016). Par exemple, une personne ayant la difficulté maximale et la fréquence maximale des limitations d'activités pour une seule incapacité serait classée comme ayant une incapacité grave. Par conséquent, pour être classé comme ayant une incapacité très grave, il faut avoir au moins deux types d'incapacité.
 5. La catégorie « personnes inactives » désigne les personnes qui n'étaient ni occupées ni au chômage, y compris celles qui étaient incapables de travailler ou n'étaient pas disponibles pour travailler, qui n'avaient pas cherché de travail au cours des quatre dernières semaines ou qui n'avaient pas d'emploi devant commencer dans les quatre semaines suivantes (Statistique Canada, 2025).

Graphique 1**Différences entre les taux d'emploi des hommes immigrants ayant une incapacité et ceux des hommes nés au Canada ayant une incapacité âgés de 18 à 64 ans, selon le niveau de scolarité, 2022 à 2024**

pourcentage



§ à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour les hommes nés au Canada ayant une incapacité et le même niveau de scolarité ($p < 0,05$)

Note : Voir le tableau 1 pour obtenir les intervalles de confiance de 95 %.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (3701) et Indicateurs du marché du travail sur l'incapacité, janvier 2022 à décembre 2024, tabulation personnalisée regroupée.

Les taux d'emploi étaient semblables entre les hommes immigrants et les hommes nés au Canada ayant une incapacité et un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité plus élevé. Parmi ceux qui détenaient un diplôme d'études secondaires, 59 % des hommes immigrants et des hommes nés au Canada ayant une incapacité occupaient un emploi. Pour les hommes ayant une incapacité, qu'ils soient immigrants ou nés au Canada, les taux d'emploi affichaient une hausse à mesure que le niveau d'études augmentait. Par exemple, 71 % des hommes immigrants ayant une incapacité qui étaient titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires et 83 % de ceux qui détenaient un baccalauréat ou un grade supérieur occupaient un emploi — des proportions comparables à celles enregistrées chez les hommes nés au Canada ayant une incapacité et des niveaux de scolarité correspondants.

Pour chaque niveau de scolarité, les différences entre les taux d'emploi des immigrants ayant une incapacité et ceux des personnes nées au Canada ayant une incapacité ont été réévaluées dans des modèles de régression tenant compte des différences en ce qui concerne le groupe d'âge, le statut d'étudiant, le statut de personne racisée et la gravité de l'incapacité (tableau 2)⁶. Les estimations ajustées étaient, dans l'ensemble, similaires aux estimations observées présentées dans le graphique 1, à une exception près. Une différence statistiquement significative dans les taux d'emploi est apparue chez les personnes qui avaient un diplôme d'études secondaires dans les estimations ajustées. Pour ce niveau de scolarité, un pourcentage plus élevé d'hommes immigrants ayant une incapacité (68 %) auraient occupé un emploi que d'hommes nés au Canada ayant une incapacité (57 %) si ces groupes avaient eu la même répartition pour ce qui est du groupe d'âge, du statut d'étudiant, du statut de personne racisée et de la gravité de l'incapacité.

6. En 2022, les conditions du marché du travail différaient nettement de celles de 2023 et de 2024, le taux de chômage le plus bas jamais enregistré ayant été observé cette année-là. Pour un test de robustesse, les régressions ont été exécutées de nouveau et les données de 2022 ont été exclues de l'analyse. Aucun changement n'a été observé quant aux différences statistiquement significatives en matière de taux d'emploi lorsque les données étaient limitées à 2023 et à 2024.

Tableau 2
Différences entre les taux d'emploi des immigrants ayant une incapacité et ceux des personnes nées au Canada ayant une incapacité âgés de 18 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le genre, 2022 à 2024

	Sans diplôme d'études secondaires		Diplôme d'études secondaires		Études postsecondaires partielles		Certificat ou diplôme d'études postsecondaires		Baccalauréat ou grade supérieur	
	observé	ajusté	observé	ajusté	observé	ajusté	observé	ajusté	observé	ajusté
pourcentage										
Hommes ayant une incapacité										
Hommes immigrants	51,7 *	51,9 *	59,4	68,4 *	69,9 ^E	68,0	70,6	72,8	83,0	84,2
Hommes nés au Canada (réf.)	36,2	36,4	58,7	57,0	61,9	62,4	71,8	71,4	82,0	81,2
Femmes ayant une incapacité										
Femmes immigrantes	28,9	26,7	48,9	54,5	63,0 ^E	75,2	67,0	66,7	72,8 *	75,2 *
Femmes nées au Canada (réf.)	32,9	33,5	55,6	54,2	63,5	60,9	70,7	70,7	81,0	79,8

E à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ayant le même niveau de scolarité ($p < 0,05$)

Note : Les estimations ajustées sont fondées sur des modèles de régression qui tiennent compte du groupe d'âge, du statut d'étudiant, du statut de personne racisée, de la gravité de l'incapacité et de l'année d'enquête.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (3701) et Indicateurs du marché du travail sur l'incapacité, janvier 2022 à décembre 2024, tabulation personnalisée regroupée.

L'emploi est moins élevé chez les femmes immigrantes ayant une incapacité qui sont titulaires d'un baccalauréat que chez les femmes nées au Canada ayant une incapacité

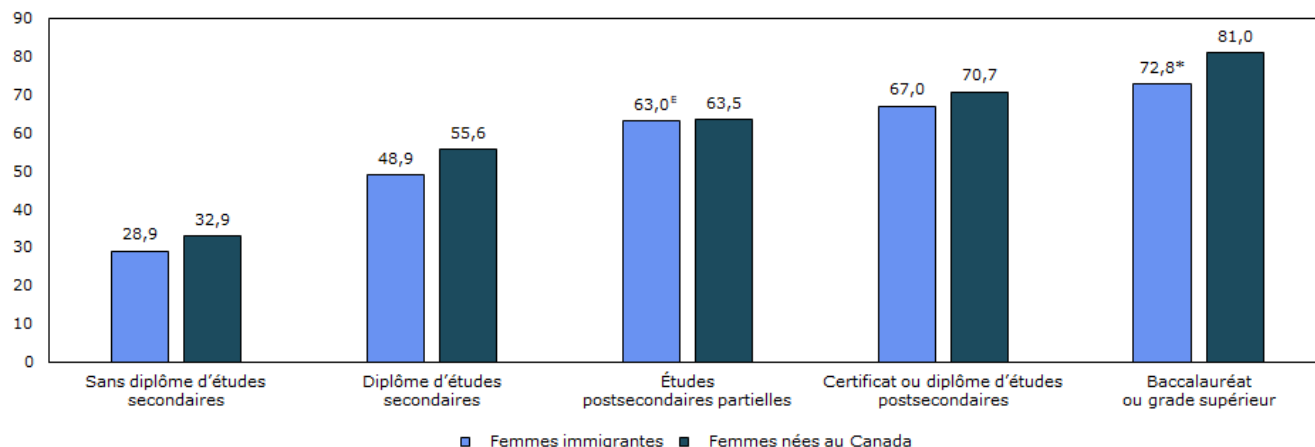
De 2022 à 2024, environ 63 % des femmes immigrantes ayant une incapacité âgées de 18 à 64 ans occupaient un emploi, comparativement à 67 % des femmes nées au Canada ayant une incapacité et appartenant à ces groupes d'âge (tableau 1).

Environ 73 % des femmes immigrantes ayant une incapacité qui étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur occupaient un emploi (graphique 2). Cela représentait 8 points de pourcentage de moins que la proportion enregistrée chez les femmes nées au Canada ayant une incapacité, dont 81 % occupaient un emploi. L'écart relatif à l'emploi entre les femmes immigrantes et les femmes nées au Canada ayant une incapacité est demeuré statistiquement significatif, bien qu'il se soit réduit, après ajustement pour tenir compte du groupe d'âge, du statut d'étudiant, du statut de personne racisée et de la gravité de l'incapacité (tableau 2).

Le fait de ne pas détenir de diplôme d'études secondaires était associé à des taux d'emploi très faibles chez les femmes immigrantes et les femmes nées au Canada ayant une incapacité. Environ 29 % des femmes immigrantes ayant une incapacité et 33 % des femmes nées au Canada ayant une incapacité qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires occupaient un emploi de 2022 à 2024. En ce qui concerne ce niveau de scolarité, la différence entre les taux d'emploi des femmes immigrantes et ceux des femmes nées au Canada ayant une incapacité était faible et n'était pas statistiquement significative, tant dans les estimations observées que dans les estimations ajustées.

Graphique 2**Différences entre les taux d'emploi des femmes immigrantes ayant une incapacité et ceux des femmes nées au Canada ayant une incapacité âgées de 18 à 64 ans, selon le niveau de scolarité, 2022 à 2024**

pourcentage



§ à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes nées au Canada ayant une incapacité et le même niveau de scolarité ($p < 0,05$)

Note : Voir le tableau 1 pour obtenir les intervalles de confiance de 95 %.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (3701) et Indicateurs du marché du travail sur l'incapacité, janvier 2022 à décembre 2024, tabulation personnalisée regroupée.

Les différences entre les taux d'emploi des femmes immigrantes ayant une incapacité et ceux des femmes nées au Canada ayant une incapacité, à tous les autres niveaux de scolarité inférieurs au baccalauréat, étaient également faibles et n'étaient pas statistiquement significatives. Environ 49 % des femmes immigrantes ayant une incapacité qui étaient titulaires d'un diplôme d'études secondaires, 63 % de celles ayant fait des études postsecondaires partielles et 67 % de celles qui détenaient un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires occupaient un emploi. Ces proportions étaient semblables aux estimations observées pour les femmes nées au Canada ayant une incapacité.

Dans les estimations ajustées, un pourcentage plus élevé de femmes immigrantes ayant une incapacité (75 %) que de femmes nées au Canada ayant une incapacité (61 %) qui avaient fait des études postsecondaires partielles occupaient un emploi, bien que cette différence soit quasi significative ($p < 0,08$).

Conclusion

La présente étude a révélé que les différences entre les taux d'emploi des immigrants ayant une incapacité et des personnes nées au Canada ayant une incapacité étaient façonnées par des facteurs intersectionnels, notamment le niveau de scolarité et le genre, qui contribuent à des profils distincts. Ces tendances en matière d'emploi étaient indépendantes des différences liées au groupe d'âge, à la gravité de l'incapacité et à d'autres caractéristiques connues pour être associées aux taux d'emploi chez les personnes ayant une incapacité.

Les hommes immigrants ayant une incapacité affichaient un taux d'emploi plus élevé que les hommes nés au Canada ayant une incapacité, mais cette différence était concentrée parmi ceux qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires. Un pourcentage plus faible d'hommes immigrants ayant une incapacité que d'hommes nés au Canada ayant une incapacité n'avaient pas terminé leurs études secondaires. À ce niveau de scolarité, un pourcentage plus élevé d'hommes immigrants que d'hommes nés au Canada ayant une incapacité occupaient un emploi.

Une tendance différente en matière de taux d'emploi et de niveau de scolarité a été observée entre les femmes immigrantes et les femmes nées au Canada ayant une incapacité. Les femmes immigrantes ayant une incapacité affichaient un taux d'emploi inférieur à celui des femmes nées au Canada ayant une incapacité, une différence qui se concentrait parmi celles titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur. Bien qu'un pourcentage plus élevé de femmes immigrantes ayant une incapacité que de femmes nées au Canada ayant une incapacité détenaient un baccalauréat ou un grade supérieur, un pourcentage relativement plus faible de femmes immigrantes ayant une incapacité ainsi que ce niveau de scolarité occupaient un emploi.

De futures recherches pourraient continuer à examiner si ces écarts entre les taux d'emploi des immigrants ayant une incapacité et des personnes nées au Canada ayant une incapacité sont attribuables à des différences dans le type d'incapacité et l'âge auquel l'incapacité est apparue, la catégorie d'admission à l'immigration (p. ex. immigrants économiques par rapport à réfugiés) et la durée de résidence au Canada. De plus, certaines des différences d'emploi observées précédemment peuvent refléter d'autres disparités économiques entre les immigrants ayant une incapacité et les personnes nées au Canada ayant une incapacité. Par exemple, certains immigrants ayant une incapacité pourraient ne pas avoir l'option de choisir la retraite anticipée en raison de contraintes financières (p. ex. valeur du patrimoine moins élevée que les personnes nées au Canada ayant une incapacité), tandis que d'autres pourraient devoir cesser de travailler en raison de responsabilités familiales. Outre ces facteurs, il est également important d'examiner plus en détail les raisons du modèle distinct d'emploi chez les hommes immigrants et les femmes immigrantes ayant une incapacité qui sont titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur.

Références

Beiser, M. et Hou, F. (2014). Chronic health conditions, labour market participation and resource consumption among immigrant and native-born residents of Canada. *International Journal of Public Health*, vol. 59, n° 3, p. 541 à 547.

Grondin, C. (2016). [Nouvelle mesure de l'incapacité dans les enquêtes : questions d'identification des incapacités \(QII\)](#). *Rapports sur l'incapacité et l'accessibilité au Canada*. Ottawa : Produit n° 89-654-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-654-x/89-654-x2016003-fra.htm>

Hardy, V. et Vergara, D. (2025). [Caractéristiques de l'activité sur le marché du travail des personnes ayant une incapacité et sans incapacité, 2024](#). *Regard sur les statistiques du travail*. Ottawa : Produit n° 71-222-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-222-x/71-222-x2025001-fra.htm>

Hébert, B.-P., Kevins, C., Mofidi, A., Morris, S., Simionescu, D. et Thicke, M. (2024). [Profil démographique, d'emploi et de revenu des personnes ayant une incapacité âgées de 15 ans et plus au Canada, 2022](#). *Rapports sur l'incapacité et l'accessibilité au Canada*. Ottawa : Produit n° 89-654-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-654-x/89-654-x2024001-fra.htm>

Karpinski, M., Schimmele, C., Leanage, A., Shen, J. et Arim, R. (2026). [Corrélat socioéconomiques de la solitude chez les immigrants ayant une incapacité](#). *Rapports économiques et sociaux*, vol. 6, n° 3. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2026004/article/00004-fra.htm>

McDiarmid, C. (2023). [Écart salarial entre les personnes ayant une incapacité et les personnes sans incapacité, 2019](#). *Rapports sur l'incapacité et l'accessibilité au Canada*. Ottawa : Produit n° 89-654-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-654-x/89-654-x2023002-fra.htm>

Parekh, G., Brown, R. S., Walters, D., Collis, R. et Jacob, N. (2025). Embedded barriers and impending costs: The relationship between disability, public schooling, post-secondary education, and future income earnings. *Canadian Journal of Higher Education*, vol. 55, n° 1, p. 36 à 54.

Pettinicchio, D. et Maroto, M. (2024). [Disability-based labour market inequalities](#). European Trade Union Institute (ETUI), document de travail n° 2024.08. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=4867714

Picot, G., Hou, F. et Qiu, H. (2016). Le modèle de sélection selon le capital humain et les résultats économiques à long terme des immigrants. *Migration internationale*, vol. 54, n° 3, p. 73 à 88.

Schimmele, C., Jeon, S.-H. et Arim, R. (2021). [Expériences pédagogiques des jeunes femmes ayant une incapacité](#). *Rapports économiques et sociaux*, vol. 1, n° 10. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021010/article/00003-fra.htm>

Schimmele, C., Jeon, S.-H. et Arim, R. (2025). Workplace accommodations and the labor force status of persons with disabilities. *Journal of Occupational Rehabilitation*, vol. 35, n° 4, p. 810 à 820.

Schimmele, C., Leanage, A., Karpinski, M., Shen, J. et Arim, R. (2025). [Niveau de scolarité et emploi chez les immigrants ayant une incapacité](#). *Rapports économiques et sociaux*, vol. 5, n° 12. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2025012/article/00001-fra.htm>

Statistique Canada. (2025). [Guide de l'Enquête sur la population active](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-543-g/71-543-g2025001-fra.htm). Ottawa : Statistique Canada, produit n° 71-543-G au catalogue. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-543-g/71-543-g2025001-fra.htm>

Vang, Z., Sigouin, J., Flenon, A. et Gagnon, A. (2017). Are immigrants healthier than native-born Canadians? A systematic review of the healthy immigrant effect in Canada. *Ethnicity et Health*, vol. 22, n° 3, p. 209 à 241.